

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



*L'Europe s'engage
en Bretagne* / Avec le Fonds européen
de développement régional



Référentiel d'Activités, de Compétences et d'Evaluation – Titre professionnel « Technicien valoriste du réemploi »

Cress Bretagne

47 avenue des Pays-Bas

35200 Rennes

07 48 72 51 19

cress@cress-bretagne.org

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</p>	<p>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</p>	<p>Définit les critères et les modalités d'évaluation</p>	
<p>A.1. Organisation et réalisation de la collecte en vue du réemploi.</p>	<p>C.1. Planifier et sélectionner les collectes en évaluant les flux, coûts et moyens logistiques.</p> <p>C.2. Coordonner les flux d'entrées et de sorties des produits dans le respect des procédures prévues pour les flux de collecte et en argumentant en cas de refus.</p> <p>C.3. Coordonner l'intervention de l'équipe de salariés sous sa responsabilité en veillant au respect des règles de sécurité au port des EPI et à la prise en compte des situations de handicap.</p> <p>C.4. Produire des documents techniques et administratifs simples dans le but de faciliter la collecte.</p>	<p>➤ <u>Etude de cas</u> :</p> <p>A partir de listings de collectes incluant un planning et une adresse, le candidat doit accepter et planifier la collecte ou bien la refuser et argumenter.</p> <p>➤ <u>Dossier professionnel</u></p> <p>Témoigner d'une expérience de collecte ou d'accueil de flux en précisant les moyens humains, logistiques et les règles de sécurité mis en œuvre.</p> <p>➤ <u>Oral</u> : 20 min.</p>	<p>➤ Le choix de la collecte est réalisé en tenant compte des moyens humains et logistiques mobilisables au regard du planning d'activités.</p> <p>➤ Toutes les informations techniques et administratives attendues figurent sur le document de manière lisible et soignée.</p> <p>➤ A partir d'un listing de collecte nécessitant un refus, le candidat propose une argumentation pertinente.</p> <p>➤ Les consignes de port des EPI, règles de sécurité et la prise en compte des situations de handicaps sont adaptées à la collecte.</p>

A.2. Supervision du tri et du stockage des produits destinés et/ ou issus du réemploi.

C.5. Superviser et assurer le tri de l'état des flux en veillant au respect des consignes de sa hiérarchie.

C.6. Evaluer le potentiel de réemploi des produits selon leur conformité et leur qualité en tenant compte des procédures établies.

C.7. Assurer l'orientation et la traçabilité des produits selon leur diagnostic de réemploi.

C.8. Proposer ou mettre en œuvre des solutions permettant d'optimiser le stockage en amont et en aval des collectes en veillant au respect des règles de sécurité, au port des EPI et à la prise en compte des situations de handicap.

C.9. Contribuer à l'identification des intervenants et services extérieurs afin de faciliter l'orientation adaptée des flux.

➤ Etude de cas :

A partir d'une liste d'objets de différentes qualités (photos à l'appui), le candidat doit répartir ces objets par filières de valorisation et préciser les acteurs en lien avec ces filières.

Il doit ensuite décrire le mode de suivi à réaliser et donner un exemple de gestion de produits dangereux, toxiques ou inflammables.

➤ Dossier professionnel :

Présenter les différentes orientations de flux observées lors de mise en situation ou de stage, ainsi que les différents services extérieurs utilisés.

Présenter une méthodologie d'orientation et de traçabilité, ainsi qu'une solution de stockage qui permettent d'assurer la sécurité des biens et des personnes et limitant l'utilisation de matériel.

➤ Oral : 20 min.

- Les produits ou sous-produits sont répartis selon des modes de traitement et des filières adéquats
- Les interlocuteurs pour les filières hors réemploi sont identifiés
- Le mode de suivi préconisé tient compte de l'orientation prévue des produits
- Les règles de stockage des produits dangereux, toxiques ou inflammables sont respectées
- Les règles de sécurité, le port des EPI et la prise en compte des situations de handicap sont respectés
- Le volume du produit et les outils de stockage adéquats sont pris en compte en vue d'un stockage optimal

<p>A.3. Encadrement des activités de valorisation par le réemploi ou la réutilisation.</p>	<p>C.10. Proposer et s'assurer de la mise en œuvre de protocoles de démantèlement, de réparation ou de préparation du produit en vue de sa mise en vente en respectant les règles de sécurité, le port des EPI et les situations de handicap.</p> <p>C.11. Proposer des idées de détournement des produits et matières selon leur potentiel de réemploi.</p> <p>C.12. Evaluer la valeur marchande d'un produit et veiller à l'application d'une grille de prix définie.</p> <p>C.13. Transmettre des consignes orales et/ou écrites claires et accessibles afin de faciliter les activités de valorisation.</p>	<p>➤ <u>Etude de cas</u> :</p> <p>A partir d'un exemple d'objets, désigner les sous-produits qui le composent et la méthodologie de séparation.</p> <p>A partir d'un exemple de réutilisation, préciser les moyens humains, matériels et logistiques à mobiliser.</p> <p>Préciser 3 critères d'évaluation du potentiel marchand d'un produit.</p> <p>➤ <u>Dossier professionnel</u> :</p> <p>Décrire les étapes de valorisation d'un produit que vous avez pu observer, ou mettre en œuvre lors d'une mise en situation ou d'un stage.</p> <p>A partir de la méthodologie décrite ci-dessus, écrire quelques consignes claires dans un objectif de transmission.</p> <p>➤ <u>Oral</u> : 20 min.</p>	<p>➤ La méthode de démantèlement, de réparation ou de préparation du produit choisi fait preuve de réalisme</p> <p>➤ La proposition de réutilisation des produits prend en compte les moyens humains, matériels et logistiques mobilisables</p> <p>➤ Les règles de sécurité, le port des EPI et la prise en compte de situations de handicap sont respectés</p> <p>➤ Les critères d'évaluation du potentiel marchand sont correctement estimés</p> <p>➤ Les étapes de valorisation sont respectées et tiennent compte des règles de sécurité</p> <p>➤ Les consignes sont claires et appliquent les normes d'accessibilité</p>
---	---	---	---

<p>A.4. Commercialisation des produits issus de réemploi.</p>	<p>C.14. Assurer l'accueil de la clientèle ou d'un prestataire afin de répondre aux différentes demandes traiter les éventuelles objections en s'adaptant à la diversité du public.</p> <p>C.15. Valoriser l'espace de vente et proposer des solutions pour améliorer la performance commerciale.</p> <p>C.16. Encadrer la prise en main ou effectuer la gestion de caisse et l'enregistrement des flux de sortie.</p> <p>C.17. Assurer la rédaction de supports internes accessibles permettant de faciliter la commercialisation des produits</p>	<p>➤ <u>Etude de cas</u> :</p> <p>Lors d'une situation conflictuelle avec un client, donner quelques pistes de résolution de conflits</p> <p>Citer une proposition d'agencement commercial permettant d'activer la performance commerciale</p> <p>➤ <u>Dossier Pro</u> :</p> <p>Citer un exemple de protocole de gestion des flux de sortie observé en stage ou lors d'une situation professionnelle</p> <p>Proposer une présentation des caractéristiques et fonctions des produits d'un rayon observé sur votre lieu de stage ou lors d'une situation professionnelle</p> <p>➤ <u>Oral</u> : 20 min.</p>	<p>➤ Une attention particulière est portée à la qualité de l'accueil et de l'information des clients ou usagers</p> <p>➤ La proposition d'amélioration de l'agencement commerciale fait preuve de réalisme</p> <p>➤ Les flux de sortie sont enregistrés dans le respect des protocoles établis</p> <p>➤ Le protocole de gestion de sortie est adapté à la typologie du flux</p> <p>➤ Le niveau de communication est adapté aux profils des différents interlocuteurs et à la diversité du public</p>
--	---	--	--

<p>A.5. Sensibilisation des usagers à la gestion durable des ressources.</p>	<p>C.18. Produire et diffuser des contenus accessibles sur les modes de traitement des ressources et les bonnes pratiques du réemploi dans le but de sensibiliser les usagers à la gestion durable des ressources.</p> <p>C.19. Organiser ou animer des actions de sensibilisation, ateliers et visites sur le thème de la gestion durable des ressources en prenant en compte la diversité des publics.</p> <p>C.20. Expliquer les procédures de collecte, logiques de tri et activités de réemploi de sa structure dans le but de sensibiliser les usagers à la gestion durable.</p> <p>C.21. Assurer une veille réglementaire, technique et informationnelle des tendances du marché dans le domaine du réemploi.</p>	<p>➤ <u>Mise en situation</u> :</p> <p>Organiser et animer un atelier de sensibilisation sur son lieu de stage</p> <p>➤ <u>Dossier pro</u> :</p> <p>Présenter son atelier de sensibilisation et les différentes étapes de son organisation.</p> <p>Citer des sources de veille réglementaire et d'analyses des tendances dans le domaine du réemploi ayant pu être utilisées pour préparer l'atelier</p> <p>➤ <u>Oral</u> : 20 min.</p>	<p>(Grille d'évaluation pour la mise en situation)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le discours en faveur du réemploi suit une argumentation crédible ➤ Les différentes filières et modes de traitement sont identifiées et expliquées ➤ Les interlocuteurs du réseau d'acteurs sont bien identifiés et le discours du candidat est adapté à ses interlocuteurs ➤ La présentation d'une structure de réemploi et de son fonctionnement est claire et précise ➤ La diversité du public est prise en compte
---	--	---	--